

COVID19. Quel plan pour la culture ?



EDITO. Quelle culture pour le monde d'après ? Au Palais de l'Elysée, devant une sélection d'artistes, et sans la présence d'instances représentatives, Emmanuel Macron a présenté ce 6 mai 2020, les grandes orientations de son plan Marshall pour la culture en France. Les

organismes professionnels réclament des garanties.

Muselée, empêchée, la culture en France est à l'arrêt. Une situation asphyxiante jamais éprouvée auparavant. Salles d'opéras, de théâtre, de concert, festivals, studios d'enregistrement, espaces de travail... la France d'ordinaire si active en matière de créations et de partages et de diffusion artistique, est condamnée au silence. **Ce ne sont pas seulement les publics qui sont frustrés ; ce sont aussi les artistes qui ne peuvent plus répéter ni jouer.** De toute évidence, déconfinement ou pas, la vie normale, la vie d'avant, ne reviendront pas tout de suite, et nombre d'établissements comme d'ensembles et de formations, qu'ils soient orchestres ou collectifs chambristes, équipes lyriques, troupes pluridisciplinaires, ... ne voient pas le retour à l'activité avant plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Voilà qui laissait espérer beaucoup de l'allocution du Président Macron, lequel se disait sensibilisé à la situation catastrophique de la vie culturelle et du spectacle vivant en France. Cet apocalypse n'est pas seulement économique ; il pose la question de la vitalité démocratique : comment accepter sur le long terme que la voix des artistes, que le geste et la liberté des auteurs et des interprètes soient ainsi mis sous cloche ?

Le Président Macron a surtout énoncé de grands principes comme

celui de « refonder **une ambition culturelle pour le pays** ».

Concrètement, des décisions ont été annoncées, à destination de la filière musicale. **Le Centre national de la musique**, encore récent et donc fragile, va recevoir une dotation exceptionnelle de **50 millions d'euros** (sans précision de leur destination et utilisation finales). De même, un « **fonds festival** en collaboration avec les collectivités locales », un « grand **programme de commandes publiques** », favorisant les « jeunes créateurs de moins de 30 ans qui sortent du Conservatoire, de l'école » ont été décidés.

Côté **déconfinement**, le Président s'est montré favorable au retour au fonctionnement des établissements culturels (musées, théâtres, galeries d'art...) dans le respect de la distanciation, en particulier pour les séances de répétition ; une étape d'évaluation sera réalisée fin mai, début juin ; puis un retour du public serait envisagé en favorisant la distance et en écartant le brassage. Un pari difficile à relever (les musiciens d'un orchestre peuvent-ils jouer chacun à 1m voire plus de distance des autres ?...) et qui pose d'emblée de sérieux problème de rentabilité des spectacles et des salles (ce qui sera aussi le cas des salles de cinéma et des parcs de loisirs, comme des zoos). D'emblée le monde de demain sera plus digital à défaut de pouvoir concrètement toucher les spectateurs : c'est désormais une autre relation avec « le public, avec lequel il va sans doute falloir inventer un autre rapport : public moins nombreux, des captations, des interactions différentes » a lancé le Président.

Si les Festivals brassant plus de 5000 personnes ont été interdits cet été, qu'en est-il des plus petits festivals dont la majorité ne souhaitent pas annuler leur édition 2020 ? Même pour la rentrée de septembre, quelles directives ? Pour quel type de théâtre ? Dans quelles conditions ?

Captations, distance... il faut réinventer l'accès à l'art et à la culture...

« Moi, je ne sais pas dire où sera cette épidémie pour la saison prochaine » : par ses mots, le Président Macron laisse planer un même doute sur le lancement et la tenue des saisons musicales et lyriques en France. Beaucoup d'établissements ne savent otujours pas si le début de la saison 2020 – 2021 (septembre, octobre, novembre) pourra se tenir malgré la pandémie (et sa 2è vague annoncée). Rien de précis donc.

Si l'emploi vient à manquer, le Président ouvre de nouvelles perspectives, proposant un rapprochement de la culture et de l'éducation ; concrètement, appelant les artistes à transmettre l'art à l'école, par petits groupes, dans des conditions très encadrées sanitaires là encore. De même sur le plan des revenus à travers **le régime des intermittents**, le Président n'a pas manqué d'être clair voire rassurant : confirmant **une prolongation des droits jusqu'à fin août 2021**, l' **« année blanche » demandée par nombre de professionnels, est donc accordée** : *« Je veux qu'on s'engage à ce que les artistes et les techniciens intermittents soit prolongés d'une année au-delà des six mois où leur activité aura été impossible ou très dégradée, c'est-à-dire jusqu'à fin août 2021 »* a précisé Emmanuel Macron, souhaitant cependant que chaque intermittent trouve sur la période à venir les engagements nécessaires pour réaliser ses heures. Le Président a donc lancé des perspectives de travail et invité directement les acteurs de la filière culturelle à réinventer l'accès pour tous à la culture et au spectacle vivant. A suivre.

VIDÉO : voir un extrait du discours d'Emmanuel Macron au sujet de son plan Marshall pour la culture en France

https://www.youtube.com/watch?v=FiY_n4UfjGA